NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

82 N° 6 1960

Messages et allocution

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 633 - 639

https://www.nrt.be/it/articoli/messages-et-allocution-2034

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Eglise et l'éducation

A plusieurs reprises, au cours des derniers mois, S.S. Jean XXIII a exprimé le souci, toujours aussi actuel, vigilant et efficace, de l'Eglise pour l'éducation de la jeunesse.

1. Le 30 décembre 1959[1], le Pape adressait un message à l'*Office international de l'enseignement catholique* qui commémorait à Utrecht le 30e anniversaire de l'encyclique de Pie XI, *Divini illius Magistri*[2].

« Nous sommes présent en esprit au milieu de vous et vous félicitons de tout cœur d'avoir voulu solenniser l'anniversaire d'un des plus mémorables documents du pontificat de Notre grand prédécesseur Pie XI, cette « charte de l'éducation chrétienne de la jeunesse » que fut l'encyclique *Divini illius Magistri*.

» Monument admirable, en vérité, du Magistère de l'Eglise, et qui méritait bien cette solennelle commémoration. Avec quelle fermeté dans les principes, quelle lucidité dans l'exposition, le grand pontife y assigne les rôles respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat dans la grande tâche de l'éducation! Quelle fine psychologie dans l'analyse de celui qui est le sujet de cette éducation, l'enfant, et quelle solidité d'argumentation pour montrer combien est justifiée l'exigence de l'Eglise d'un « milieu » éducatif en harmonie avec la foi de ses enfants!

» Nous le déclarons sans hésiter, ce document capital n'a rien perdu de sa vérité. Aujourd'hui comme hier, l'Eglise affirme hautement que ses droits et ceux de la famille en ce domaine sont antérieurs à ceux de l'Etat; aujourd'hui comme hier, elle affirme son propre droit d'avoir des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi.

Les organismes qui se sont créés à la suite de l'encyclique.

» Il est permis de penser que les claires directives de Pie XI, dans cette encyclique, n'ont pas été étrangères à l'intérêt croissant montré par les parents chrétiens, au cours de ces dernières décades, pour les problèmes d'enseignement et d'éducation. On a vu se multiplier notamment, autour des écoles, les « associations de parents », qui se sont révélées tout à fait opportunes et utiles pour assurer la collaboration, toujours si souhaitable, entre les familles et les maîtres auxquels elles confient leurs enfants. On a vu, de plus, se développer ou se créer en maints pays des services nationaux de l'enseignement catholique, chargés d'assurer la cordination des efforts entre les écoles catholiques et de représenter celles-ci auprès des autorités civiles. A leur tour, ces services nationaux se sont mis d'accord pour constituer des organismes internationaux, avec des possibili-

1. *A.A.S.*, 1960, 57-59. Sous-titres de *La Doc. cath.*, 1960, col. 75-78.
2. *A.A.S.*, 1929, 723-762. — *N.R.Th.*, 1930, 298-340.

tés d'action et de représentation répondant aux dimensions du monde actuel. C'est ainsi qu'est né notamment l'Office international de l'enseignement catholique, qui s'est acquis déjà tant de mérites, et dont l'initiative est à l'origine de votre réunion d'aujourd'hui. Comment pourrait-on ne pas se réjouir de tant de bon et fructueux travail au service de l'Eglise dans un domaine si précieux à ses yeux, celui de l'éducation de ses enfants!

Leur place dans la vie nationale et internationale.

» Nous souhaitons de tout cœur que ces efforts soient poursuivis et intensifiés. A une époque où les autorités nationales et internationales, justement soucieuses de l'élévation intellectuelle et morale de l'humanité, organisent sur une vaste échelle la diffusion de l'éducation, de la science et de la culture, la présence active des fils de l'Eglise est plus que jamais nécessaire pour exposer, représenter, défendre quand il le faut le point de vue de l'Eglise.

Adapter les principes de l'encyclique aux nouvelles situations.

» Dans l'organisation de l'enseignement chrétien d'autre part, ils sauront adapter aux nouvelles situations les principes toujours actuels de l'encyclique. Bien des choses, en effet, ont changé ou évolué depuis trente ans. Nous pensons ici aux progrès notables de l'enseignement religieux, aux dernières acquisitions utiles de la pédagogie, aux efforts tentés de façon louable pour compléter l'instruction proprement dite par une éducation où l'enfant trouve dans une atmosphère chrétienne un épanouissement de sa personnalité, où il maîtrise peu à peu son cœur et sa sensibilité, affermit sa volonté et apprend à vivre en vrai fils de l'Eglise.

L'importance de la présence chrétienne dans l'enseignement technique.

» Mais laissez-Nous surtout vous dire Nos préoccupations devant le développement actuel du monde technique et ses conséquences pour l'enseignement. La foi chrétienne n'a certes rien à redouter de la science, ni de la technique qui en est issue, elle nous enseigne au contraire que leurs possibilités nouvelles sont une glorification de la bonté créatrice de Dieu qui a dit : « Emplissez la terre et soumettez-la » (*Gen.*, I, 28). Mais elle nous enseigne également que ce sont là de simples moyens mis à la disposition de l'homme, qui peut en user pour le meilleur comme aussi, hélas! pour le pire. C'est pourquoi il Nous apparaît indispensable aujourd'hui que des catholiques convaincus soient présents en grand nombre dans ce domaine en plein essor de l'activité humaine, afin de l'orienter dans le sens voulu par le Créateur; c'est pourquoi il convient aussi que nombreux soient les enfants qui puissent trouver dans des écoles techniques catholiques de valeur une formation spécialisée et une éducation vraiment chrétienne qui leur permettront de constituer demain les élites professionnelles et morales dont le monde et l'Eglise ont tant besoin. »

2. Du 23 au 30 janvier s'est tenu à San José (Costa-Rica), le *Congrès interaméricain d'éducation catholique*. Il avait pour thème : « Le résultat de la formation spirituelle dans les collèges ». Une vaste enquête menée par les Fédérations nationales sur la crise religieuse des adolescents, garçons et filles, de 15 à 18 ans, avait préparé les travaux du Congrès.

Un message du Pape, en date du 10 janvier 1960 [3], rappelait les principes et fixait des consignes en matière d'éducation catholique intégrale :

---

3. *A.A.S.*, 1960, 99-103. Trad. de l'espagnol et sous-titres de *La Doc. cath.*, 1960, col. 291-293.

L'essence de l'éducation : la collaboration avec la grâce.

« A une piété d'enfant certaine, mais oubliée dans l'adolescence, peut malheureusement succéder bien souvent chez les jeunes gens qui s'ouvrent au monde un vrai naufrage dans la foi. C'est là un phénomène qui, par sa gravité, attire l'attention et réclame l'examen sérieux de tout éducateur conscient de sa mission.

» C'est un principe de la pédagogie catholique que l'essence de l'éducation consiste dans la collaboration avec la grâce divine pour la formation du vrai et parfait chrétien. S'il est certain qu'il ne faut pas négliger les valeurs naturelles, cependant « est faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse ».

» Une éducation, par conséquent, non superficielle, mais profonde et de grande portée, sera avant tout le fruit de la grâce ; elle recevra son impulsion d'une ambiance familiale dans le collège, d'une discipline douce, formatrice de bonnes habitudes, d'optimisme et de joie ; elle s'alimentera par un travail où les supérieurs porteront un attention particulière à chacun de ceux qu'il faut aider efficacement à atteindre la perfection.

Former la personnalité de l'adolescent.

» L'esprit d'initiative, un climat de spontanéité et de sincérité dans la vie religieuse de l'adolescent, seront des conditions de persévérance dans la ligne de conduite que la vie du collège lui trace pour l'avenir. L'adolescent est à un âge où lui-même doit s'efforcer de découvrir son être et de former sa personnalité ; c'est à ses éducateurs, et particulièrement à son directeur spirituel qu'incombe la tâche de l'aider dans cet effort. Fils de Dieu, membre du Corps mystique, il a une place spéciale dans l'Eglise. C'est ce qu'enseigne saint Jean lorsqu'il s'adresse aux adolescents : « Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin » (*I Jean, II*, 13). L'Eglise ne manque pas de reconnaître les richesses que la jeunesse apporte et d'encourager son évolution et son développement légitimes. C'est pourquoi, dès les premières années de l'enfant, elle apporte tant d'intérêt à l'éducation de la vie de sa foi en même temps qu'à la formation de sa conscience et à l'apprentissage du bon usage de sa liberté.

S'adresser à son intelligence, à sa volonté et à son cœur.

» La catéchèse intellectuelle sera peu efficace si elle n'est pas accompagnée d'une éducation qui s'adresse, en même temps qu'à l'intelligence, à la volonté et au cœur de l'adolescent ; la religion embrasse tout l'homme, c'est tout le comportement de sa vie qu'il faut orienter en fonction du message chrétien en mettant en pratique toute une pédagogie de la vie spirituelle pour que le jeune homme prenne conscience du rapport qu'il y a entre les vérités qu'on lui enseigne à croire et les aspirations intérieures qui jaillissent de sa personnalité vers des idéaux de justice, de charité et de rectitude morale.

Culture religieuse allant de pair avec la culture profane.

» Les collèges catholiques s'efforcent de donner à leurs élèves une préparation à la vie grâce à un bagage religieux correspondant à leurs besoins. Dans la plupart des cas, ce bagage ne suffit pas pour que plus tard ils puissent apporter une réponse adéquate à tous les problèmes qui leur seront posés au cours de leur existence et en particulier par l'extension de leurs connaissances aux autres branches du savoir. C'est pourquoi leur bagage devra être élargi et complété par une formation ultérieure, spécialement de caractère déontologique. Leur culture religieuse devra toujours se développer en allant de pair avec les acquisitions croissantes de leur culture profane, littéraire ou scientifique.

» Un rôle important sera joué dans ce travail par les associations postscolaires, les chaires de culture religieuse supérieure, même au sein de l'université, les œuvres d'aumônerie universitaire et les organisations qui tendent à renforcer et à continuer le travail du collège.

Une formation qui prépare aux responsabilités de la vie adulte.

» La formation ne s'étend pas seulement à la vie du collège, mais aussi et principalement elle doit être conçue comme une préparation de l'élève à faire front aux responsabilités familiales, civiques et professionnelles de la vie adulte. On ne perdra pas de vue les divers milieux dans lesquels il se trouve ou qu'il pourra rencontrer plus tard, ainsi que l'influence des courants de pensée qui sont aujourd'hui si abondamment mis à la portée de tous grâce aux techniques de diffusion. Il doit être mis en condition de les affronter avec une responsabilité personnelle. Nous voyons aussi avec plaisir les efforts qui sont faits pour une éducation à l'apostolat, à l'exercice de la charité. L'entraînement, avec décision et prudence, au don de soi moyennant des actes à la mesure de ses moyens fera que l'élève, demain, pourra mieux répondre aux exigences de sa vocation propre, de quelque ordre qu'elle soit.

» La liturgie de l'Eglise, approfondie et vécue; l'étude, sous l'aspect moral, des connaissances mondiales ou locales et des diverses expressions de la culture ou de la vie sociale, dans des réunions ou des cercles, constituent autant d'autres moyens par lesquels le tout jeune homme ira en s'insérant dans le monde de demain et incarnera dans la réalité concrète les vérités qu'il aura apprises.

» Que l'idéal de tout maître qui veut imiter le *Magister bonus* (cfr *Marc*, X, 17), Jésus-Christ, soit de faire en sorte que s'incorpore à la société une jeunesse pure, solide, généreuse et apostolique qui, animée du sens de l'Eglise, donne à celle-ci des vocations sacerdotales et religieuses, et à la patrie des foyers chrétiens. »

3. Le 19 mars 1960, S.S. Jean XXIII adressait une allocution aux participants du *VII^e Congrès national de l'Union catholique italienne des professeurs de l'enseignement secondaire*[4]. Les travaux du Congrès portaient sur la préparation, pédagogique et spirituelle, des maîtres à leur tâche d'éducateurs dans les conditions présentes. Le Pape après avoir rappelé la grandeur de cette mission, esquissa ses multiples exigences :

L'éducation des adolescents, « art des arts ».

« La grandeur et, par ailleurs, la responsabilité de votre travail, souvent caché, se dégagent avant tout de la considération du sujet qui en est le bénéficiaire. C'est, en effet, l'adolescent qui vous est confié, et que vous aussi vous formez, au cours d'années décisives pour son avenir. Il vient à vous, telle une fleur non encore épanouie, et, sous vos yeux qui le suivent avec une délicate attention, il se transforme chaque jour de façon surprenante. Il a ses problèmes, ses exigences et ses caractéristiques propres à son âge évolutif, et tous réclament d'urgence une réponse, aussi bien du point de vue spirituel que du point de vue mental, affectif, psychologique. Et puis, tout élève a sa physionomie particulière qui requiert une inlassable adaptation des méthodes au caractère propre de chacun, de sorte que l'œuvre éducatrice est placée en face de difficultés toujours nouvelles.

» La complexité de ces problèmes auxquels Nous avons voulu, ici, faire une

4. *L'Oss. Rom.*, 21-22 mars 1960. Trad. et sous-titres de *La Doc. cath.*, 1960, col. 465-470.

simple allusion — car ils ont été traités avec une paternelle sollicitude en des documents et des discours fondamentaux de nos prédécesseurs — fait pleinement ressortir la grave responsabilité de l'enseignant; et si cela est vrai pour tout maître, combien plus pour vous, chers fils et filles, qui accueillez l'adolescent à l'âge le plus précieux, parce que le plus sensible et le plus malléable, et en assumez la garde durant la période critique de sa formation. Si l'éducation des jeunes a été appelée l'art des arts, *ars artium,* selon l'heureuse expression de saint Grégoire de Nazianze (Or. II, *Apologetica*; Mg., 35, 425), reprise par notre Prédécesseur saint Grégoire le Grand (*Regula past.*, I, 1; ML 77, 14), quelles seront donc la grandeur et la responsabilité de ceux qui, possédant cet art et l'exerçant avec une habileté consommée, doivent préparer les hommes de demain?

» Cet idéal, ainsi que l'a efficacement déclaré Pie XII de vénérée mémoire, « vise à former des hommes parfaits par leur culture intellectuelle, morale, scientifique, sociale, artistique, suivant la condition, la position, les légitimes aspirations de chacun, de façon qu'aucun d'eux ne devienne un déclassé ou un incapable, et que, par ailleurs, aucun ne voie fermé devant ses pas le chemin qui monte vers les sommets; magnifique et sainte tâche, qui requiert chez les éducateurs, en même temps que de la finesse et du tact... l'art de plier et d'adapter leur enseignement à l'intelligence et à la capacité des adolescents, qui suppose surtout du dévouement, de l'amour et, dans la mesure de leurs forces, un saint enthousiasme, propre à susciter l'intérêt spontané des élèves et à stimuler leur ardeur au travail » (Allocution aux maîtres et élèves des Ecoles pies, 22 novembre 1948. *Discorsi e Radiomessaggi,* X, p. 286-287).

Les exigences de la vocation d'enseignant.

» L'ampleur et la délicatesse de ces tâches les élèvent à la dignité d'une véritable mission qu'ils sont appelés à remplir, comme par une vocation sacrée plutôt que par toute inspiration, légitime du reste, de caractère professionnel et économique. Vocation qui oblige continuellement au perfectionnement intérieur et à l'acquisition de toutes les qualités, même pédagogiques et scientifiques, sans lesquelles est inefficace et éphémère tout enseignement, fût-il brillant. C'est pourquoi Nous Nous réjouissons du vaste plan d'étude selon lequel le Congrès d'aujourd'hui a considéré les aspects de votre formation, depuis la très importante phase de la préparation universitaire, pour s'élever jusqu'à la minutieuse étude des tâches spéciales requises par les horizons nouveaux qui s'ouvrent à l'école actuelle. Ces efforts, tendant à une qualification toujours plus parfaite des enseignants du secondaire, sont dignes du respect de tous et Nous les encourageons et bénissons paternellement.

» La vocation à l'enseignement, à côté des joies très pures qu'elle réserve à celui qui s'y consacre, a, par ailleurs, de sévères exigences qui embrassent tous les aspects de la personnalité de l'enseignant. Celles-ci sont avant tout d'ordre général, et, en outre, elles sont déterminées par les devoirs respectifs de l'enseignant lui-même à l'égard de sa propre personne, de ses élèves, de sa famille et de la société.

Une formation chrétienne solide et sûre.

» La base générale pour une bonne formation de l'éducateur — de tout éducateur catholique — comporte en premier lieu la nécessité absolue d'avoir une formation chrétienne solide et sûre, qui, tel le cœur qui bat invisible, imprègne la vie tout entière de l'enseignant de force de conviction et de lumière d'exemple.

» Tout chrétien a, en effet, le devoir de considérer sa mission avant tout dans sa lumière surnaturelle et de se préparer à l'accomplir avec la plénitude de ses vertus personnelles. Or, comme il s'agit pour vous, ainsi que Nous l'avons dit,

d'une mission très spéciale, qui vous constitue Nos « collaborateurs directs dans l'œuvre qui est celle de Dieu et de l'Eglise » (Pie XII au II[e] Congrès national de l'U.C.I.I.M., 4 septembre 1949, *Discorsi e Radiomessaggi*, XI, p. 196), votre tâche revêt une importance particulière, parce que vous ne transmettez pas seulement un froid enseignement de matières déterminées, mais, au moyen de celui-ci, vous formez et façonnez l'âme de l'adolescent. On ne peut donner ce que l'on n'a pas, et l'on ne saurait former les hommes à la vie chrétienne, si l'on ne possède pas en abondance les qualités qui, seules, rendent la vie merveilleusement belle et digne d'être vécue. Il est donc nécessaire d'avoir un regard surnaturel qui vous fasse comprendre toujours plus profondément la grandeur et la dignité de votre travail, envisagé comme un précieux auxiliaire de l'œuvre du Christ, de l'Eglise et de la famille dans l'éducation des jeunes âmes; vous devez avoir les bonnes et chères vertus chrétiennes qui vous insèrent d'une façon bien ordonnée dans l'organisation sociale de l'Eglise : les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité; les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance. Mais surtout — Nous vous le répétons — il vous fait participer sciemment et avec ferveur à la véritable vie surnaturelle, au moyen des sacrements et, en particulier, de la très sainte Eucharistie, qui fortifie les âmes et les dispose à des dévouements toujours plus grands.

Devoirs envers soi-même.

» De cette base commune découlent les devoirs spéciaux qui caractérisent cette sainte profession : tout d'abord, les devoirs envers soi-même, qui comportent la pratique généreuse de ce que Nous venons de rappeler, afin d'être toujours plus parfaitement à la hauteur de sa très grave tâche; par conséquent l'étude approfondie et constante du patrimoine culturel, psychologique, pédagogique, propre à chacun, en vue d'une connaissance complète de la personnalité des jeunes et de leurs problèmes; l'acquisition d'un profond esprit de sacrifice qui fasse considérer la profession comme un don de soi à ceux en qui Jésus lui-même a voulu s'identifier lorsqu'il a dit : « Celui qui reçoit un petit enfant, comme celui-ci, c'est moi qu'il reçoit » (*Matth.*, XVIII, 5), et comme un service des plus précieux à l'exemple du Seigneur « qui est venu, non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre » (*Matth.*, XX, 28).

Devoirs envers l'élève : bons rapports et exemple.

» Il y a ensuite les devoirs envers l'élève, tout aussi graves et obligatoires que les devoirs personnels, car ils concernent le principal sujet de l'éducation. Ils se résument dans le devoir de créer de bons rapports avec l'adolescent; lesquels exigent avant tout le respect, fait de délicatesse et de charité, que mérite l'élève comme créature en évolution faite à l'image de Dieu, respect que les auteurs païens eux-mêmes ont ouvertement reconnu, selon la belle et célèbre maxime de Juvénal : *Maxima debetur puero reverentia* (*Sat.*, XIV, 47). Ce respect naît de la reconnaissance de sa valeur personnelle et spécialement de sa fin surnaturelle que l'on doit avoir présente, à l'école comme dans toute activité humaine, si l'on ne veut pas cheminer en dehors de l'ordre établi par Dieu.

» Doit donc contribuer à l'établissement de ces rapports bien équilibrés tout l'ensemble des activités scolaires, lesquelles ne doivent pas signifier l'étude de notions imposées de l'extérieur et d'en-haut, mais une recherche aimante, passionnée et patiente, de la part du maître et de l'élève, des vérités et des beautés de la vie et de la culture, de la science et des lettres, de l'histoire et des mœurs des peuples, en faisant appel à l'activité et à la collaboration de l'adolescent; en le traitant avec bienveillance, compréhension, justice et miséricorde, sans négliger le

développement harmonieux des valeurs affectives, à côté des valeurs intellectuelles. Mais tous ces rapports acquièrent une importance et une validité particulières grâce à la force de l'exemple qui doit continuellement venir de l'éducateur pour édifier, fortifier et diriger le jeune homme dans le bon chemin de la vie. Si l'exemple vient à manquer, l'éducation donnée est comme privée d'âme; et cet exemple est particulièrement nécessaire du fait que l'élève du secondaire se trouve à un âge délicat et plus facilement exposé à subir l'influence déterminante des choses vues et entendues.

Devoirs à l'égard des parents et de la société civile.

» Enfin, l'enseignant doit établir en outre avec les familles des élèves des contacts importants et féconds qui, ainsi que Nous l'avons déjà observé en parlant le 5 septembre dernier à l'Association des maîtres catholiques, sont « susceptibles de dépasser les simples relations scolaires et de créer une atmosphère bienfaisante, tout imprégnée de conviction chrétienne » (*A.A.S.*, LI, 1959, p. 705). L'enseignant a aussi de graves responsabilités à l'égard de la société civile, car en préparant les jeunes gens à la vie professionnelle et sociale, il leur apprend à honorer l'Eglise et la patrie; par ailleurs, de sa contribution cachée, mais précieuse, dépendent le bonheur et la sécurité de l'avenir, fondé sur la bonne et saine formation religieuse, intellectuelle et morale des nouvelles générations.

Ce sont les bons maîtres qui font les bonnes écoles.

» Oh! quel tableau s'offre à nos regards, tandis que Nous dépeignons, sommairement il est vrai, la grandeur et la responsabilité de l'enseignant! Vous voyez à quelles œuvres vous appelle le Seigneur. On parle sans cesse d'un meilleur et plus complet fonctionnement de l'école et d'un peu partout on le réclame. Il ne faut donc pas oublier ce que faisait déjà remarquer Notre Prédécesseur Pie XI, de vénérée mémoire, dans son Encyclique fondamentale *Divini illius Magistri* : « C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant pour cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie ».

» Engagez-vous donc joyeusement et généreusement dans la voie lumineuse qui vous est tracée, chers fils et filles; les difficultés ne manquent pas et elles peuvent parfois obscurcir devant vos yeux le noble idéal que vous vous êtes proposé. Mais la force et la grâce du Seigneur vous aideront à surmonter toute fatigue et tout découragement.

» En la figure sublime et patiente de Jésus, divin Maître et Bon Pasteur, vous avez reconnu le plus haut et le plus complet modèle de votre activité quotidienne : fixez donc sur lui vos yeux, imitez ses exemples, nourrissez-vous de sa vie, vivez de sa parole. Nous faisons monter vers lui Nos supplications, afin qu'il vous soutienne et vous éclaire constamment dans la paix et dans la sérénité du cœur en cette vie, et spécialement dans la joyeuse certitude de la récompense promise : « Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre brilleront comme des étoiles dans l'éternité sans fin » (*Dan.*, XII, 3). »